

## OCTOBRE2022

#### Le mot du Maire

Chers LUCEENS, chères LUCEENNES,

La rencontre du 23 septembre avec la population a été une réussite, je remercie les participants et les intervenants pour la pertinence de leurs idées et propositions. Comme vous avez pu le constater la réserve incendie est installée dans le haut du village et fera l'objet d'une réception de prestations et essais avec les pompiers du département dans les semaines à venir. Vous verrez également l'excellent travail réalisé aux Roises pour maintenir cette « particularité » de notre village. A ces heures où les zones humides ou la bio-diversité doivent faire l'objet d'une attention toute particulière nous veillons avec l'aide de la maison de la Polyculture à l'entretien de ce site. Je précise que ces travaux de maintenance sont pris en charge à 100% par le Parc Naturel Régional de Lorraine que je remercie vivement. L'opération plantation de rosiers dans les vignes aura lieu le 19 nov à 09h00, je remercie celles et ceux qui pourraient venir apporter leur contribution à cet exercice.

Vincent MARTIN.

### État de catastrophe naturelle :

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par le gouvernement permet aux victimes des dommages provoqués par un phénomène naturel d'être indemnisés par leur assurance. Pour ce faire, la commune doit adresser une demande au préfet accompagnée des dossiers concernés. Suite à la sécheresse de l'été, des dégâts ont pu être causés à votre maison. Si vous l'avez constaté, et que vous souhaitez vous adresser à votre assurance dans ce cadre-là, faites un courrier à la mairie décrivant les dégâts en joignant des photos. Cet envoi peut se faire par courriel. La demande déposée auprès du maire de la commune doit être extrêmement précise dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène. Ce critère est impératif pour la prise en compte du dossier pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

En cas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, les sinistrés déclarent ou confirment le sinistre à leur assureur dans les dix jours suivant la date de publication de l'arrêté interministériel (dans les 30 jours pour les pertes d'exploitation).

### Chasse et promenade

Il est vivement recommandé aux promeneurs de faire attention lors des déplacements dans les bois et respecter les panneaux d'information. Restez vigilants.

### Cérémonie du 11 novembre

Elle aura lieu à LUCEY, messe à 10h00, allocution au monument aux morts à 11h00 suivi du verre de l'amitié à la salle Jeanne d'Arc. Un repas est prévu à l'issue de la cérémonie 35€/pers, inscription en mairie.



Association des Parents d'Eleves des ecoles de Lucey (Commune de Bouvron, Laneuveville derrière fouq et Lucey)

## Qui sommes-nous? Que fait-on?

# L'Association des Parents d'Elèves c'est une équipe de parents bénévoles motivés qui offrent de leur temps pour mettre en place des animations.

Nous avons organisé sur l'année scolaire 2021 – 2022 :

- ➤ Vente de sapins de Noël et stand gâteaux & vins chauds (3 décembre 2021)
- Cueillette et vente de muguet (1<sup>er</sup> mai 2022)
- ➤ Tombola (juin 2022) BRAVO AUX GAGNANTS ©
- ➤ Soirée de la fête des écoles 2022 (1<sup>er</sup> juillet 2022) : buvette, mise à disposition de barbecues et repas « tiré du sac », animation musicale par des jeunes du territoire « L4BELEVENTS », jeu de « la Pesée » avec un panier garni!

# Les bénéfices sont réinvestis pour améliorer le cadre de vie de nos enfants à l'école ou financer des sorties dans le cadre scolaire.

Nous avons financé sur l'année scolaire 2021 – 2022 :

- Visite de Saint Nicolas et distribution de chocolats (9 Décembre 2021)
- ➤ Participation au coût du transport lors de la sortie des élèves de maternelle à la ferme pédagogique de Velle sur Moselle (29 avril 2022)
- Règlement des entrées du cinéma du projet Ecole & Cinéma (3 séances par classe)
- ➤ Règlement des entrées du parc lors de la sortie scolaire à la ferme aventure de la Chapelle aux Bois 20 juin 2022)

# L'Association des Parents d'Elèves « A Tout Bout'champs » vous invite à l'assemblée générale qui se déroulera le Mercredi 9 novembre 2022 à 20h à la maison de la polyculture.

L'ordre du jour est le suivant : Présentation de l'association et de ses membres ; Bilan des actions organisées en 2021 - 2022 ; Bilan moral et financier ; Election du bureau ; Echange sur les projets à venir ; Questions diverses ; Suivi du verre de l'amitié!

Nous attendons les parents d'élèves nombreux!

Prochaine action de l'association début décembre 2022 : Vente de Sapins de Noël et stand gâteaux & vins chauds

Les membres de l'Association A Tout Bout'champs

atoutboutchamps@gmail.com

Association des parents d'élèves de Lucey « A Tout Bout'Champs »



www.maisondelapolyculture.fr TEL: 03.83.63.85.21

# Couarai/

à la Maison Lorraine de Polyculture

94, Grande Rue - 54200 LUCEV

Le vendredi 28 Octobre 2022 à 20h 30

«HISTOIRE DES MONNAIES ANTIQUES » « TVLLO » Par M. Logan MATHIOT (MAISON du TOURISME)

Logan Mathiot nous propose un voyage dans le temps par l'intermédiaire de la monnaie. Qu'est ce que la monnaie?

Son invention ...etc... La monnaie romaine, comment les Empereurs l'utilisaient. Monnaie Leuques.... La monnaie : un véritable journal.....

Le pot de l'amitié terminera la soirée.

Participation: 3 euros. Gratuit pour les adhérents à jour de leur cotisation.